

Pro Fribourg a rencontré le nouvel architecte de ville, Thierry Bruttin pour un échange fructueux.

Pages 3-5



### Archives Pro Fribourg: la Gruyère, les armaillis et le sentiment religieux.

Nos cartons à photographies révèlent une Gruyère bucolique et alpestre. L'Arcadie de la Suisse, comme on la surnommait en 1896 à l'Exposition nationale de Genève, exposée dans une série de clichés. La fabrication d'un mythe.

Pages 6-7

### Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, candidat au label de parc d'importance nationale

En mars 2009, Pro Fribourg (PF n° 162) présentait cet ambitieux projet de parc naturel régional intercantonal qui joint à sept communes gruériennes, le Pays d'Enhaut et trois communes de la Riviera vaudoise. En septembre, il a obtenu le feu vert de l'Office fédéral de l'environnement et un soutien financier tout proche du million de francs de la Confédération.

Page 8

### Paris, l'hôtel Lambert en danger

Un exemple unique de l'architecture du XVII<sup>e</sup> siècle risque une transformation abusive.

Page 10

## ÉDITORIAL

### FRIBOURG, PLACE À LA VIE!

*Fribourg est malade de son urbanisme* titrions-nous il y a 25 ans (PF n°60). Malheureusement, ce constat reste toujours valable. Si globalement les immeubles de la ville ancienne sont protégés et sauvés, les espaces publics ont été fortement dégradés. L'aménagement de la rue de Lausanne puis de la rue de Romont en zone piétonne en 1995 a été un franc succès et aurait dû être le prélude à d'autres interventions de qualité. Les autorités n'ont malheureusement pas poursuivi dans cette voie. Par manque de courage politique, de vision et de foi en l'avenir! Ainsi la réalisation d'une zone piétonne partant de la Gare jusqu'à la Place du Petit-St-Jean, pourtant fixée dans le Plan d'aménagement de 1989, est restée en carafe.

Ces dix dernières années, l'espace réservé aux piétons a même été réduit et le carrefour du temple a encore été élargi d'une voie durant cet été. Le pavage, si caractéristique des rues de Fribourg mais gênant pour le trafic automobile, aurait même totalement disparu sans l'action décidée de notre association. Des places de stationnement ont été ajoutées dans le quartier de l'Auge tandis que la place de l'Hôtel de Ville a pu être libérée uniquement grâce à no-

tre action en justice. Le puissant service de la circulation (automobile) a progressivement augmenté son influence et imposé ses vues: répondre à l'accroissement du trafic en élargissant les chaussées et en aménageant des giratoires. Quitte à y bloquer les piétons avec des feux! Une mesure unique en Suisse!

On construit un nouveau pont et un tunnel à La Poya, mais sans imaginer de véritable réorganisation de la circulation dans l'agglomération. Le seul engagement, qui a été pris, est qu'il n'y aura pas davantage de circulation dans les quartiers après la construction qu'avant! 200 millions pour en arriver là, ce n'est pas sérieux!

Cette ville a plus que jamais besoin d'un projet d'avenir qui fera la part belle à l'être humain, aux habitants de la cité et à ses visiteurs. Le tout à la voiture est dépassé!

Jean Luc Rime,  
président de Pro Fribourg



# ÉLECTION AU CONSEIL FÉDÉRAL

## POLITICIENS FRIBOURGEOIS: PLÉTHORE DE CANDIDATS PENDULAIRES

**A** lors que nos politiciens aux niveaux communal et cantonal ne brillent guère, s'il l'on se réfère, par exemple au dossier de la H-189, ils étaient si nombreux les candidats potentiels au Conseil fédéral qu'ils pourraient en occuper toutes les places...

Pour l'heure, un seul s'est détaché, le patient, sobre, compétent Urs Schwaller au parcours sans faute. Et son échec le 16 septembre n'est pas dû à sa personne et n'hypothèque pas son avenir!

### «MONSIEUR LOYAL»

Par contre, l'entrée de cirque de Dominique de Buman dans la course à la succession de Pascal Couchepin, sa chevauchée solitaire et sa pirouette finale n'auront surpris que ceux qui ne le connaissent guère. «Je suis loyal» lance-t-il en fin de parcours. Monsieur Loyal n'est-il pas un personnage du Tartuffe de Molière? Une fois de plus – une fois de trop – notre unique politicien professionnel a exhibé son égocentrisme, s'est gonflé comme une montgolfière, a rompu ses amarres et s'est perdu dans les nuages. Redescendu sur terre, il pourra désormais mettre utilement son image au service du tourisme suisse ou de la promotion des produits du terroir. ■

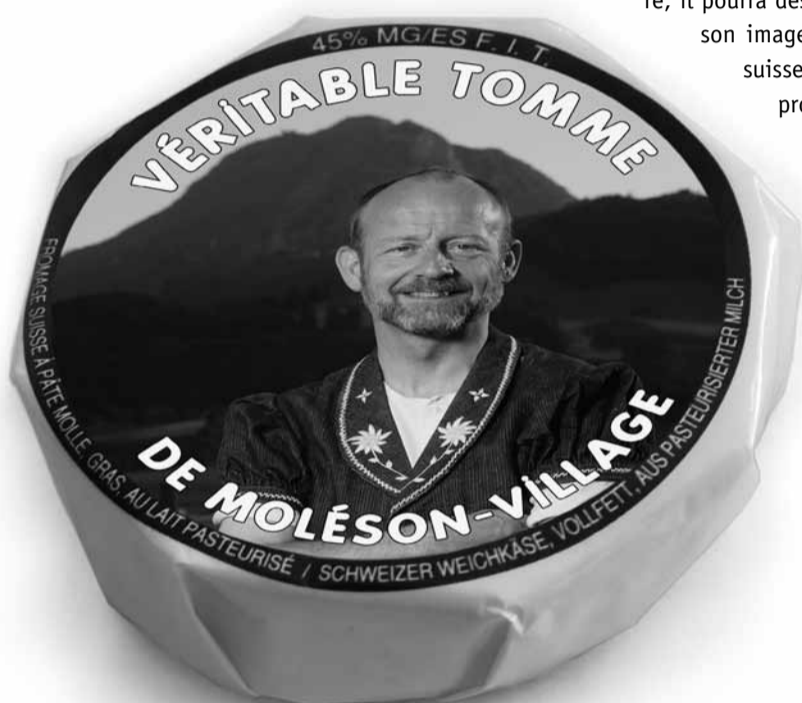


Photo Dominique de Buman:  
copyright: RDB/Illustré/Blaise Kormann

## SOMMAIRE

- 1 **Éditorial** Fribourg, place à la vie!

---

- 2 **Élection au Conseil Fédéral** Politiciens fribourgeois: pléthore de candidats pendulaires

---

- 3-5 **Thierry Bruttin, architecte de ville** Méthode et persévérance

---

- 5 **Mise au point** Parking de la Grenette  
**Coup de gueule** Double baffe pour les enfants

---

- 6-7 **Archives Pro Fribourg** La Gruyère, la montagne et les armaillis

---

- 8 **Energie** Le grand bazar  
**Coup de griffe** CO<sup>2</sup> hors-la-loi  
**Coup de gueule** Une petite amende et puis s'en va

---

- 9 **Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut** Vers le label de parc d'importance nationale

---

- 10 **Paris** Patrimoine européen à l'encan  
**Appel** Un cahier autour de Beda Hefti et son œuvre

---

- 11 **Notes de lecture**

---

- 12 **Rossinière** Un lieu de mémoire, la chapelle Balthus  
**Paroles d'architecte** «L'idée du cube s'est imposée»

### Crédits photographiques:

Pro Fribourg; Eliane Laubscher; Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut; association chapelle Balthus; Charly Rappo, La Liberté.

## IMPRESSUM

PRO FRIBOURG  
Stalden 14  
1700 Fribourg  
Tél. 026 322 17 40  
profribourg@greenmail.ch  
CCP 17-6883-3

www.pro-fribourg.ch

Abonnement  
Ordinaire: Fr. 55.-  
De soutien: Fr. 88.-  
Réduit: Fr. 44.-  
(AVS, Etudiants, apprentis)

Responsable de la rédaction:  
Patrick Rudaz

Rédacteurs:  
Gérard Bourgarel, Monique Durussel,  
François Maret, Christa Mutter,  
Jean-Luc Rime, Patrick Rudaz.

Maquette:  
Caroline Bruegger, alors.ch

Impression:  
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Tirage: 2800 ex.  
ISSN: 0256-1476

# THIERRY BRUTTIN, ARCHITECTE DE VILLE MÉTHODE ET PERSÉVÉRANCE

Christa Mutter et Jean-Luc Rime



Pro Fribourg (Jean-Luc Rime, président et Christa Mutter, vice-présidente) en entretien avec Thierry Bruttin.

**E**n novembre 2008, Thierry Bruttin, ancien architecte de la ville de Sierre, prenait à Fribourg ses nouvelles fonctions d'architecte de ville et de chef de service de l'Aménagement et des Bâtiments. Un homme central pour un mouvement comme Pro Fribourg avec qui nous aurons souvent à débattre. D'où cet interview du nouvel architecte de ville par nos président et vice-présidente.

**Pro Fribourg** Après 10 mois de fonction comme architecte de ville, comment voyez-vous Fribourg? Quel est son principal atout, son plus grand problème?

**Thierry Bruttin** Ce qui me marque le plus, c'est la qualité de sa substance urbaine, homogène, compacte et qui peut être appréhendée comme un tout. Mais je constate la difficulté des Fribourgeois à pouvoir s'approprier les espaces publics, à cause notamment de la très grande présence du trafic automobile.

**PF** Ces dernières années, l'aménagement des espaces publics a été négligé par votre prédécesseur et par les autorités... Quelles sont vos ambitions et quelle est la méthode Bruttin pour y parvenir?

**TB** J'aimerais rappeler l'exemplarité des

aménagement piétonniers de la rue de Romont et de la rue de Lausanne, de la place de l'hôtel de Ville ou de l'aménagement des jardins du Domino à Pérolles. Ce sont des actions fondamentalement justes! Mon ambition est de prolonger ces démarches de qualité. Je souhaite développer des projets fédérateurs avec des processus participatifs. Il faut privilégier le débat d'idées, les concours, la sélection par un jury ou un collège d'experts. En un mot, la recherche de la qualité, ensemble. Quant au cahier des charges, il doit se faire avec l'utilisateur. Le service des bâtiments ne doit pas se substituer aux bureaux d'architecture et d'urbanisme, mais les seconder dans le développement des projets. Par conséquent, je cherche à développer des synergies entre le secteur public et privé. Mais cela me paraît évident tout ce que je vous dis là!

**PF** Et pour le secteur des Grands-Places, autour de la salle de spectacle, allez vous lancer un concours?

**TB** Le Conseil général a suggéré à l'exécutif d'organiser un concours et une démarche participative. Cette façon de

faire me paraît pertinente pour ce lieu et je vais proposer de la soutenir. En termes d'urbanisme, il faut situer cette intervention dans le contexte

**«Je souhaite développer des projets fédérateurs avec des processus participatifs.»**

plus global d'un parcours composé de séquences à développer de la place de la Gare, en passant par le Bourg, jusqu'à atteindre la Sarine. Concernant le projet proprement dit, il faut bien cerner les en-

jeux, quel usage pour les Grands-Places? Le projet se mettra au service d'une idée qui reste à trouver ensemble, avec les Fribourgeois.

**PF** La révision du Plan d'aménagement local (PAL) entamée il y a deux ans ne ressemble-t-elle pas à un exercice alibi?

**TB** Le PAL ne se limite pas à un instrument légal, il faut en extraire de la substance et de la qualité pour la Ville. Je propose ainsi de développer cinq thèmes complémentaires, que je mets en discussion:

- Le règlement communal d'urbanisme qui fixera les règles de construction, un chantier à lancer rapidement.
- La réflexion concrète sur des territoires stratégiques ou sur des secteurs





Thierry Bruttin, architecte de la ville de Fribourg. Il y est entré en service en novembre 2008 après une expérience similaire à Sierre. «Mon expérience valaisanne m'a beaucoup appris, mais je n'ai pas du tout la nostalgie du Valais. Ainsi, avec notre famille nous découvrons avec plaisir la campagne fribourgeoise, souvent à cheval.»

&gt;&gt;

sensibles: franges de la Ville et secteurs urbains, sous forme de concours ou de mandats d'études parallèles. Bertigny (ndlr: Gotteron Village), le plan directeur intercommunal de Torry, le Plateau d'Agy, la couverture de l'autoroute à la Chassotte, les friches industrielles aux Arsenaux, mais aussi le quartier du Bourg et la Basse-ville.

- La lecture de la ville sous la forme d'ensembles homogènes qui nécessiteront des actions spécifiques: la ville comme centre, réflexion dans un cadre large en relation avec l'agglomération; la ville et ses quartiers, action ciblée sur des secteurs urbains et sur leur identité; la ville et son histoire, prise en compte de la substance historique; la ville et sa nature, réflexion sur la relation entre le bâti et l'espace non construit.
- La participation à mener de façon diverse, par des sondages d'opinions, par exemple. Mais également en ouvrant les jurys et autres groupes d'experts à des membres non professionnels.
- Le bilan de ce qui a été fait et analyser le potentiel du PAL existant, les enjeux et les expériences, comprendre ce qui a fonctionné ou non.

Finalement, le PAL est l'emballage définitif, impeccable, qui englobera la matière, le contenu, sur lequel on travaille.

**PF** Ce PAL ne devrait-il pas être réalisé avec les communes voisines ou avec l'agglomération?

**TB** Le dossier de l'agglomération est riche, mais complexe, la ville y cherche encore sa juste place, car le nouveau projet territorial reste à imaginer. En collaboration

avec les communes voisines se développent des études sur les sites de Torry, de Bertigny ou du Plateau d'Agy qui sont, soit en cours, soit sur le point de démarrer.

**«Le Plan d'aménagement local est l'emballage définitif, impeccable, qui englobera la matière, le contenu, sur lequel on travaille.»**

**PF** La révision du PAL ne sera-t-elle pas une occasion de diminuer les mesures de protection?

**TB** Non, je n'en vois pas la raison. La cohabitation entre un tissu historique riche et des constructions et technologies nouvelles, notam-

ment liées à l'énergie et à l'environnement, est un des thèmes spécifiques cités dans le cadre du PAL et qui fera l'objet d'une réflexion particulière. Prenons le cas de la Planche Inférieure, où ce problème de cohabitation va se poser à nouveau. Il ne faut pas se focaliser sur les projets avant d'intervenir sur le cadre et de se mettre d'accord sur des critères. Dans la mesure du possible, il faut sortir du cas particulier et disposer d'une vision globale: est-ce que l'on stoppe le processus du développement de la cité alors que c'est un phénomène qui a toujours existé? Le principe du renouvellement du bâti et de la densification doit-il s'appliquer éga-

## AUTOUR DU PONT DE LA POYA

**PF:** Le Plateau d'Agy (St-Léonard) est une vraie cacophonie de projets routiers, ferroviaires et sportifs non coordonnés. Y a-t-il un pilote?

**TB** La ville a constitué en mars 2009 un groupe de travail que je préside, avec des architectes, le SPC, les mandataires du projet Poya, les utilisateurs du site. Ce groupe se soucie de l'intégration urbaine du projet Poya, et il a déjà amené de grandes améliorations. Pour la halte CFF, l'emplacement était fixé et il a fallu s'assurer qu'elle fonctionne dans un ensemble. En résumé, nous travaillons essentiellement sur les relations à établir entre les composantes urbaines du site, mais également sur l'aspect paysager.

**PF** La traversée du Schönberg à quatre pistes qui est en cours de réalisation n'est en tout cas pas un modèle d'intégration urbaine?

**TB** C'est vrai que nous nous sommes concentrés sur Agy et qu'il y a d'autres secteurs sur lesquels il faudra investiguer. Je souhaite vivement que l'expérience de St-Léonard serve de référence.

**«Deux gendarmes couchés ne suffisent bien souvent pas à régler les problèmes, l'intervention doit être plus fondamentale.»**

**PF** Et qu'allez-vous faire pour les quartiers d'habitation qui vont recevoir plus de trafic après l'ouverture du pont de la Poya?

**TB** Mes compétences et mon champ d'activité n'interviennent pas directement sur la quantité de trafic.

Personnellement, mon action porte essentiellement sur l'aménagement de l'espace public. L'homme, doit pouvoir se réapproprier cet espace actuellement saturé par une fonction strictement routière. Deux gendarmes couchés ne suffisent bien souvent pas à régler les problèmes, l'intervention doit être plus fondamentale.





lement à la Basse-Ville ou non? Ne plus irriguer un membre s'est le condamner à mourir!

*PF Comment trouver les moyens avec l'état actuel des finances de la ville?*

**TB** Des projets ambitieux pour les espaces publics sous-entendent une réalisation par étapes et des concepts flexibles qui sauront s'adapter dans le temps. Le politique doit fixer les priorités, sur la base d'une vision directrice globale.

*PF La ville accuse un grand retard dans le domaine des écoles. Les bâtiments d'accueil sont insuffisants et dans un état lamentable.*

**TB** Il faut nuancer et citer le projet en cours du CO alémanique et les futures interventions sur les écoles enfantines du Botzet et du Schoenberg. Pour le reste, nous sommes un "service au service" des autres. En ce sens, nous réalisons les demandes de la direction des écoles admises par le politique. Mais nous sommes au courant de l'état de ces bâtiments et de leurs lacunes. Malheureusement, les moyens financiers mis à disposition par les organes décisionnels sont insuffisants. Un plan directeur des écoles serait le bienvenu et permettrait de planifier les interventions, après les avoir précisément identifiées. ■

## MISE AU POINT PARKING DE LA GRENETTE



**L**a Ville de Fribourg a décidé de reprendre à zéro les procédures de mise en zone nécessaires à la construction du parking de la Grenette. Après plusieurs années de procédure et d'importants frais d'avocats payés avec l'argent du contribuable, celle-ci a été obligée de changer son fusil d'épaule tant son dossier était mal ficelé. Pro Fribourg va s'opposer au défrichement envisagé car la forêt forme un écran végétal vital pour atténuer l'impact du parking existant. Affaire à suivre! ■

## COUP DE GUEULE

### DOUBLE BAFFE POUR LES ENFANTS

*Christa Mutter*

Le chemin de l'école est une spirale infernale: il est dangereux, donc la maman amène le bout d'chou en voiture, donc c'est encore plus dangereux pour les autres. La direction des écoles de la ville le déconseille, mais le service de la circulation refuse d'aménager les routes, ou de modifier la signalisation, comme pour l'itinéraire Pérolles-Vignettaz.

L'ATE a inventé une solution: l'accompagnement groupé des enfants à pied, le Pédibus. Schmitzen vient de décider d'aménager deux itinéraires et de soutenir financièrement l'organisation du Pédibus. Fribourg refuse de soutenir par un tout petit crédit la coordination de cette solution de secours. Et le directeur des Ecoles, Marc Cappellini, affirme qu'avec huit écoles primaires en ville, les chemins ne sont pas si longs. Est-ce que court veut dire sûr? La police cantonale, elle, trouve que certains passages piétons devant les écoles sont trop dangereux pour y mettre des enfants patrouilleurs. Bien sûr, les enfants alémaniques ne sont qu'une quantité négligeable, eux qui ne disposent que de quatre écoles et dont le chemin à parcourir dépasse parfois un kilomètre, de Pérolles à la Vignettaz, de la rue de Lausanne au Jura. ■



## ARCHIVES PRO FRIBOURG

# LA GRUYÈRE, LA MONTAGNE ET LES ARMAILLIS

Ces photographies et cartes postales issues des archives de Pro Fribourg datent de la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elles témoignent de cette époque où une certaine identité gruérienne se dessine et s'affirme. Entre le concept d'Arcadie, une terre bénie des dieux où vivent heureux des bergers en harmonie et une modernité (le train de Montbovon

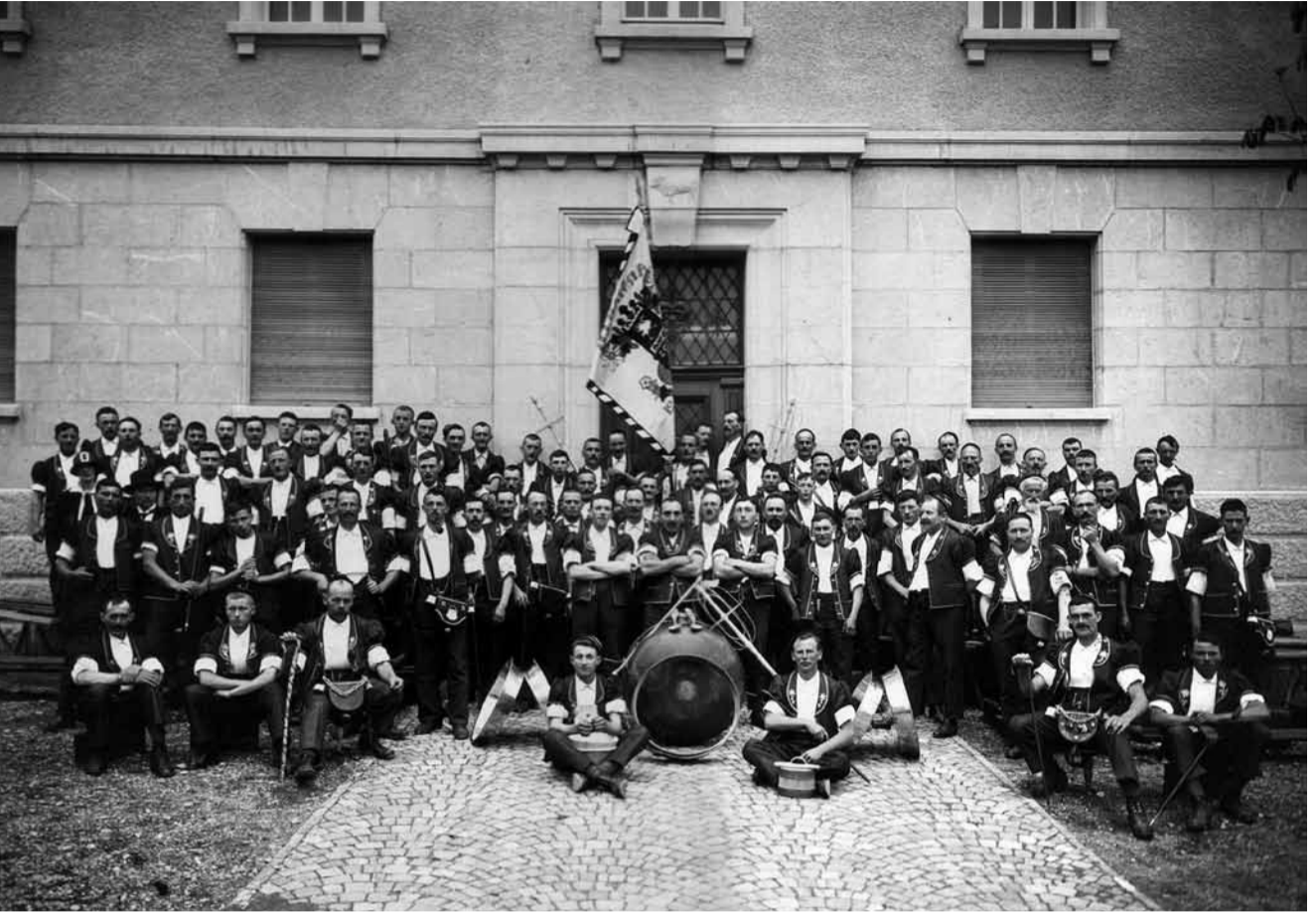
à Bulle) qui y attire des touristes, la Gruyère se découvre finalement d'armaillis en montagnes, de sentiments religieux en fanfares et chœurs d'hommes!

Le bredzon et quelques instruments comme le chaudron deviennent les symboles d'une économie alpestre qui, alors, nourrit toujours plus mal son homme et sa

famille. Et là, à la faveur des cartes postales, l'image se fixe sur une Gruyère alpestre et agreste. Le mythe est en voie de constitution et plus rien ne pourra l'arrêter. Et surtout pas ce «Ranz des vaches» chanté à la Fête des vigneronns de Vevey, et hymne d'un territoire... ■



La Choupâye, Broc 1905.



Baptême du drapeau de la société des armaillis de la Gruyère, Bulle 1924.



Pèlerinage à Notre-Dame des Marches, 13 septembre 1938.



## ÉNERGIE

# LE GRAND BAZAR

Jean-Luc Rime

Il ne fait pas de doute que notre société doit économiser ses ressources naturelles et promouvoir les énergies renouvelables. Nous vivons actuellement une période d'engouement sans précédent pour les technologies «propres». Mais l'économie du profit à court terme s'est emparée de ce phénoménal marché avec la bénédiction des pouvoirs publics. Les subventions sont données sans discernement à toutes les installations, même si elles sont mal situées, peu performantes ou dénaturent des paysages et des bâtiments de valeur. On vise les mètres carrés installés et la puissance, mais pas l'efficacité ou un véritable «développement durable». Aucun bilan scientifique sérieux n'est fait.

Cette folie commerciale est en train de provoquer des préjudices graves à nos

paysages, à notre patrimoine bâti et à la faune. Comment peut-on vouloir construire des éoliennes au Schwyberg sans même s'être soucié de leur impact sur les oiseaux lors de leurs migrations? Et pourquoi nos autorités locales n'exigent-elles pas une bonne intégration des installations solaires? Une exigence pourtant clairement énoncée dans la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (art. 18a). Et les autorités sont censées l'appliquer! Une directive établie par la Conférence romande des délégués à l'énergie (disponible sur [www.crde.ch](http://www.crde.ch)) en fixe pourtant les grandes lignes. Le service cantonal de l'énergie, le Seca et les communes font comme si ces règles n'existaient pas. Mesdames, messieurs, il serait bien temps de faire votre boulot! ■



Ces capteurs solaires photovoltaïques, posés en patchwork sans intégration à la toiture, ajoutés à des capteurs thermiques, défigurent ce bâtiment des années 1900. Cette réalisation ne correspond ni aux exigences de la législation fédérale ni aux directives de la Conférence romande des délégués à l'énergie. En autorisant cette réalisation, les autorités locales n'ont pas fait leur travail. Et bonjour les dégâts!

## COUP DE GRIFFE

### CO<sup>2</sup> HORS-LA-LOI

Le Temps le révélait à la mi-septembre: la justice allemande stoppe la construction d'une centrale à charbon qui émettra trop de CO<sup>2</sup>. Située à Datteln (Rhénanie-Westphalie), cette installation thermique devrait être la plus moderne et la plus puissante d'Europe. Mais c'est une première, la justice avance des arguments de protection du climat, et bien sûr les fameux rejets de CO<sup>2</sup>, pour bloquer un projet énergétique. Et cela a pour conséquence le retrait du permis de construire par les autorités locales.

Une information que le Groupe E ferait bien d'analyser sérieusement avant de concrétiser son investissement (162 millions de francs) dans une centrale du même genre en Allemagne (Brunsbüttel, Schleswig-Holstein). Et on risque bien de ne plus pouvoir aller polluer chez les autres!

L'Etat de Fribourg, timide et silencieux au début, a finalement pris position après de nombreuses hésitations. Serait-il à l'origine du report de la décision finale? Le Groupe E n'a toujours pas conclu, alors prudence! ■



C'est ça une centrale à charbon: beau dans le paysage et non polluant...

## COUP DE GUEULE



### UNE PETITE AMENDE ET PUIS S'EN VA

Le préfet de la Gruyère a enfin tranché, en juillet dernier, dans la triste affaire de la couverture en tôle du chalet du Lapé (Charmey). Cette histoire remonte à l'été 2006 où cet ancien chalet d'alpage (1742) a perdu son toit en tavillons et vu sa charpente percée de plusieurs ouvertures. Le tout bien sûr sans permis de construire. Reste qu'un arrêté du Conseil d'Etat précise clairement que les chalets de haute qualité sont à conserver dans leur substance.

La procédure est compliquée à souhait avec un recours pendant devant la Cour administrative du Tribunal cantonal, mais elle connaît là une première étape avec le volet pénal et une amende infligée de 20'000 francs. Tout le monde le dit, l'amende est sévère et exceptionnelle. Prenons-en note. Mais en aucun cas, elle ne peut se substituer à la remise en état du chalet. L'unique solution réside dans la réparation des dégâts causés et la couverture en tavillons du chalet. Et c'est ce que nous attendons du Tribunal cantonal par une confirmation du refus de permis de construire. Et le préfet de la Gruyère aura, on l'espère, le courage de demander cette remise en état.

Passé maîtres dans la temporisation, les propriétaires s'opposent aujourd'hui auprès du Tribunal cantonal toujours aux observations de la commission des biens culturels. Ils réfutent un arbitrage de l'Association romande des tavillonners pour collusion. Procédure quand tu nous tiens! Tout alors devient bon. Et dire que les propriétaires pourront encore si la décision finale ne leur est pas favorable s'adresser au Tribunal fédéral. Au Lapé, le chalet est défiguré et le patrimoine régional gravement atteint!



Le chalet du Lapé avec sa couverture de tôle et ses ouvertures dans la charpente. Inadmissible en présence d'un arrêté du Conseil d'Etat qui interdit cette pratique.



# PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT VERS LE LABEL DE PARC D'IMPORTANCE NATIONALE *Patrick Rudaz*



*En juin dernier et sous la pluie le Parc a organisé une journée de la biodiversité. Une trentaine de classes (700 enfants) y ont participé avec un engouement certain. Découvrir la nature, sa diversité et mieux la comprendre.*

**P**ro Fribourg (162) a consacré un cahier au projet de Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Depuis mars dernier le projet a évolué et entre dans une phase finale de candidature au label national avec soutien de la Confédération et des cantons (Vaud et Fribourg).

A l'origine de ce projet, deux communes fribourgeoises (Charmey et Haut-Intyamon) et deux vaudoises (Château-d'Oex et Rossinière) unissent leurs efforts et leurs forces. Ensemble, elles fondent, le 16 février 2006, une association qui connaît un succès immédiat avec quelques 150 adhésions le soir même (en septembre 2009 plus de 500 membres). Très rapidement, la commune de Montreux désire intégrer les hauts de son territoire, un ensemble agro-sylvicole en parfaite adéquation avec le périmètre dessiné par les quatre communes fondatrices. Elle adhère en 2007. La mise en oeuvre provoque une telle dynamique que de nouvelles communes voisines se rapprochent du Parc et Cerniat en devient membre en 2008. Le 22 janvier 2009, ce sont huit autres communes qui rejoignent le projet et l'association Crésuz, Cerniat, Bas-

Intyamon, Granvillard et Rougemont pour l'entier de leur territoire; Ormont-Dessous, Villeneuve et Veytaux pour une partie de leur superficie, des espaces complétant le patrimoine alpestre et forestier du futur Parc.

Le 9 janvier 2009, l'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, forte des expériences menées, déposait auprès de l'Office fédéral de l'environnement son dossier de candidature. Et depuis le 28 août 2009, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est reconnu par l'Office fédéral de l'environnement comme candidat au label de parc d'importance nationale, dans la catégorie des parcs naturels régionaux. Il bénéficiera dans sa phase de création (2009-2011) d'une aide financière de la Confédération de Fr. 997'482. Le Parc avait demandé un soutien à la hauteur de Fr. 1'050'000 pour cette période, il en obtient le 95%. Rappelons que les cantons de Vaud et Fribourg avaient déjà assuré leur participation au financement pour 2009-2011 à la hauteur de Fr. 309'540 pour les Vaudois et de Fr. 300'000 pour les Fribourgeois. Les communes ont elles aussi

prévu leur financement pour 2009, soit Fr. 134'000 pour les 14 communes du périmètre.

L'avenir du Parc se concrétisera cet automne encore. Le 23 septembre, les deux cantons, la Confédération et le Parc ont négocié une convention programme pour 2009 - 2011 qui garantira l'apport financier de la Confédération et qui sera signée après sa publication dans la feuille fédérale du commerce. En novembre et décembre, les conseils communaux vaudois (7) et les assemblées communales fribourgeoises (7) devront confirmer démocratiquement cette volonté par la signature d'un contrat avec le Parc. Et alors ce dernier aura le droit d'utiliser le label candidat parc naturel régional. Il faudra encore déposer une charte auprès de l'OFEV en janvier 2011 pour pouvoir obtenir le label définitif qui sera valable alors pendant 10 ans. Un vrai parcours du combattant que le Parc a déjà partiellement franchi. Il lui reste la difficile épreuve des votations démocratiques dans les communes et ensuite un ultime exercice auprès de la Confédération, qui espérons-le, sera aussi généreuse que pour cette phase de création. ■



*Visite du Parc par l'Office fédéral de l'environnement. Ici au barrage de l'Hongrin (VD).*



*Le Parc organise en été, depuis 2008, des randonnées accompagnées par des chasseurs à la découverte de la faune des Préalpes.*

## PARIS

## PATRIMOINE EUROPÉEN À L'ENCAN

Gérard Bourgarel

La crise a bon dos. Partout en Europe, on rogne sur les crédits en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine. L'Italie et la France donnent particulièrement le mauvais exemple. Berlusconi, partant du principe que le patrimoine ne doit pas coûter mais rapporter, a confié la gestion des biens culturels à ...un directeur de McDonald! Bien entendu en réduisant du même coup les crédits pour les quelques 300'000 objets «soit disant sous protection.»

En France, le patrimoine historique est de plus en plus délaissé, quand il n'est pas simplement bradé. À Paris, le sort, en suspens, de l'Hôtel Lambert, à la proue de l'île Saint-Louis en est actuellement l'exemple le plus emblématique.

## L'Hôtel Lambert, un palais pour résidence secondaire...

L'île Saint-Louis est un quartier très prisé par les riches investisseurs étrangers, au point que plus du tiers des immeubles de ce remarquable ensemble du XVII<sup>e</sup> siècle ont été convertis en pied-à-terre de luxe, vides la plupart du temps. L'exode des habitants traditionnels a entraîné la fermeture des commerces de proximité et rendu l'île de plus en plus déserte ...en plein cœur du vieux Paris.

L'Hôtel Lambert a été construit en 1640 par l'architecte Le Vau pour Jean-Baptiste Lambert de Thorigny et décoré par Le Brun et Le Sueur. Il est complété par un beau jardin surélevé formant balcon sur la Seine. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il fut racheté et sauvé de la ruine par le prince Czartoryski et devint, de 1843 à 1975, un foyer de la culture



Galerie d'Hercule

polonaise en exil. Cette demeure fut acquise ensuite par la famille de Rothschild. Jusque là sans grand dommage. En 1965, Georges Pillement pouvait la décrire ainsi: «C'est la plus magnifique des demeures particulières du XVII<sup>e</sup> siècle qui existent encore à Paris, la mieux conservée, la seule qui puisse nous permettre de reconstituer dans son intégrité un ensemble décoratif d'une extraordinaire qualité». Voltaire, qui y fut reçu, affirmait: «Madame du Châtelet vient d'acheter une maison faite pour un souverain qui serait philosophe».

Funeste présage, au «philosophe» près: M. Guy de Rothschild l'a effectivement vendue pour une fort coquette somme à un membre de la famille d'un souverain, l'émir du Qatar, si bien en cour auprès du Président Sarkozy, qu'il bénéficie de privilèges qui n'ont point leur pareil dans aucun de ces paradis fiscaux dénoncés par le susdit président...



Cour intérieure

S'il ne s'agissait que de cela: la famille de l'émir se voit accorder des facilités incroyables pour la transformation de cette demeure historique en palais oriental des mille et une nuits. À coup de conditionnement d'air, d'ascenseurs, de salles d'eau et de parking souterrain, les volumes et les décors d'origine seront sabrés, massacrés, dénaturés. Ce scandale illustre bien la faillite consommée de l'ex Service des monuments historiques et la tutelle désastreuse qu'exerce le gouvernement français sur une municipalité de Paris quasi impuissante.

Courageusement, l'Association du Paris historique a attaqué la décision ministérielle d'autoriser le démarrage des travaux. En date du 15 septembre, le tribunal des référés lui a donné raison. L'affaire est en suspens. L'avenir du patrimoine historique français l'est tout autant. ■



## APPEL

## UN CAHIER AUTOUR DE BEDA HEFTI ET SON ŒUVRE

À Fribourg, ce Glaronais a sa promenade, mais qui connaît encore Beda Hefti (1897 – 1981). Cet ingénieur en génie civil a pourtant laissé à Fribourg et ailleurs des traces importantes témoignant de la construction sportive particulièrement des années 1920 aux années 1960. A mettre son actif à Fribourg: les **bains de la Motta**, le **stade universitaire et parc des sports** ou encore le **pont du Gottéron**.

Installé à Fribourg dès 1920, il a collaboré avec les architectes fribourgeois Frédéric Broillet, Augustin Genoud et Fernand Dumas, devenant progressivement un ingénieur architecte spécialisé dans la construction de piscines (un nombre impressionnant à Granges, Lucerne, Gstaad, Interlaken, Wengen, etc.). Passionné de sport, il est aussi à l'origine de la course Morat – Fribourg,

de l'aérodrome d'Ecuvillens (fondateur de l'école de parachutisme), de la station de la Berra (dépôt d'un brevet de sangles pour skilift). Son talent, sa personnalité et son apport à l'architecture sportive sont indéniables, mais aujourd'hui encore très mal connus.

Pro Fribourg désire publier un cahier autour de Beda Hefti et de ce pan de l'architecture et de l'apport des ingénieurs. Nous faisons un appel à toutes personnes possédant ou connaissant des informations sur Beda Hefti et son œuvre: des plans, des écrits, de la correspondance, des dessins, etc...

**Vous pouvez prendre contact avec Jean-Luc Rime, responsable du projet, au 026 424 76 65. Nous serons très heureux de vous rencontrer.**



## NOTES DE LECTURE

### Publications récentes

Gérard Bourgarel

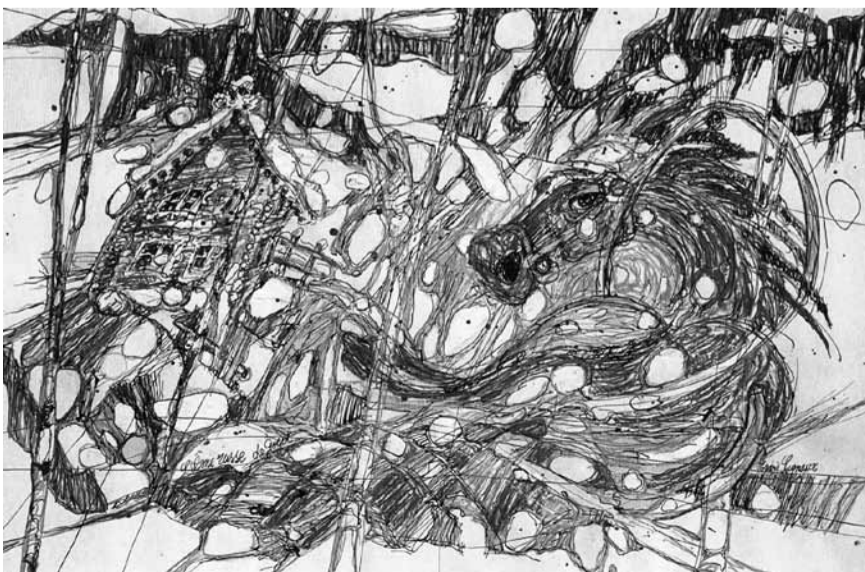
Les recherches sur les débuts de la photographie explorent encore des zones d'ombre. Le procédé stéréo en trois dimensions a connu un développement fulgurant dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un chercheur méthodique et passionné a réuni plus de 600 vues pour le seul canton d'Uri et vient de faire paraître un ouvrage de référence bien illustré et documenté sur le sujet: *Raumbilder von «anno dazumal», Uri auf stereofotografien von 1860 bis 1925*, Ruedi Gisler-Pfrunder, Gamma Druck + Verlag AG, 6460 Altdorf. Ce remarquable ouvrage est à mettre en rapport avec nos cahiers consacrés aux photographes Pierre-Joseph Rossier (n° 153-2006) et William England (n° 149-2005), avec, pour ce dernier, un projet de livre en préparation.

### PATRIMOINE MIS EN VALEUR

La Banque LOMBARD ODIER, pour l'ouverture de son bureau de Fribourg, a pris l'initiative de publier, en collaboration avec le Service cantonal des biens culturels, de fort élégantes plaquettes sur des restaurations exemplaires de belles demeures de notre canton. Les dernières en date sur les châteaux de Petit-Vivy et de Mézières, ainsi que sur la Maison des Sires à Estavayer-le-Lac. (Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, 11 rue de la Corraterie, 1204 Genève, tél. +41 (0)22 709 21 11.

### GALERIES D'ART AUDACIEUSES

Les galeries d'art Plexus et L'éclaircie se sont réunies sous le même toit au 8 de la route St. Nicolas-de-Flue et viennent de présenter une fort belle exposition sur Théodore Strawinski, bien connu à Fribourg pour ses œuvres à l'Eglise du Christ-Roi. En fin d'année (23 novembre - 24 décembre), elles présenteront les œuvres récentes du peintre André Sugnaux. Notre peintre fribourgeois s'est fait une place en Russie, à Saint-Petersbourg et au fin fond de la Sibérie, à Magadan et sur les sites du Goulag où il a entrepris sur place



### MIROIRS D'ARGENT Daguerréotypes de Girault de Prangey

Musée Gruérien, Bulle, 2008



Un voyage aux origines de la photographie. Daguerre en est l'un des pionniers avec l'invention du daguerréotype en 1839: l'image se fixe sur une plaque de cuivre argentée. Girault de Prangey (1804 - 1892) en réalise dès 1841 près d'un millier lors de ses nombreux voyages en Europe et au Proche-Orient. Et le musée gruérien a redécouvert dans ses dépôts une collection exceptionnelle de 61 plaques de Girault de Prangey, des vues uniques de Bâle, du Jura, de Berne, de Vevey, etc.

L'ouvrage collectif prend ses sources à la découverte d'une petite boîte en bois qui porte sur son couvercle l'inscription: *60 sujets divers, en Europe, en Suisse, bons, sans étiquettes*. Christophe Dutoit reconstitue alors l'histoire de l'auteur. Il situe Girault de Prangey dans l'histoire de la photographie, trace le portrait d'un artiste formé au dessin et à la peinture fasciné par le progrès, grand voyageur et passionné par l'Orient. Des contributions autour du daguerréotype, de l'origine de la pho-

un bouleversant travail de mémoire. À ne pas manquer.

[www.galleryplexus.ch](http://www.galleryplexus.ch)

Tél. 026 321 54 35.

tographie, de la conservation de ces œuvres complètent ce très beau catalogue d'une exposition qui s'est déroulée au musée gruérien du 30 novembre 2008 au 29 mars 2009.

Et le tout s'achève par la publication de ces fameux daguerréotypes du musée gruérien. Emouvant inventaire d'un voyage en Suisse vers 1850. Prangey est ému par les chalets bernois, mais aussi par ce château de l'Aile à Vevey, à l'architecture néogothique qui venait tout juste d'être agrandi.

### DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN GRUYÈRE

#### Quarante mille ans sous la terre

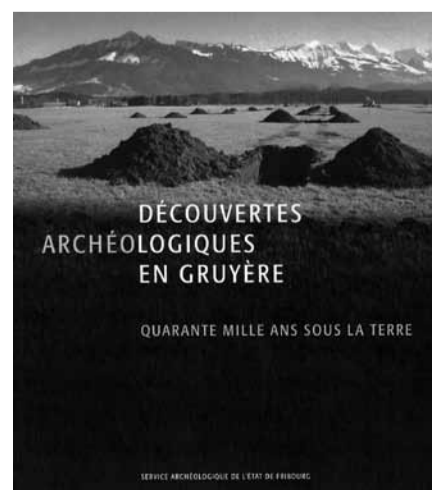
Service archéologique

de l'Etat de Fribourg, 2009

Deux expositions (jusqu'au 25 octobre) au musée gruérien à Bulle et au musée de Charmey et un catalogue pour raconter trente ans de découvertes archéologiques en Gruyère, mais aussi trente ans de fouilles et de recherches. Le tout est présenté comme une histoire de la conquête des Préalpes aux échanges commerciaux, des rites funéraires à l'habitat et à l'artisanat. Le service archéologique de l'Etat de Fribourg s'est investi dans une publication riche en informations et en images.

Ce catalogue a été pensé comme une revue avec de nombreux articles. Ici pas de grandes théories, mais des reportages très bien documentés sur les fouilles récentes et parfois un peu moins en Gruyère. On découvre ainsi ces chantiers archéologiques de la vallée du Petit Mont (Charmey) aux Partsis (La Tour-de-Trême), de la Condémine (Bulle) à Tronche-Bélon (Riaz). Le voyage couvre quelques 40 mille ans de la grotte à l'ours (Bärenloch) de la Spitzflüe aux châteaux médiévaux de Jaun, Charmey et Châtel-sur-Montsalvens.

Cet ouvrage offre une nouvelle approche de la Gruyère avant le développement de l'économie alpestre. Il favorise une nouvelle compréhension du territoire.



## ROSSINIÈRE

# UN LIEU DE MÉMOIRE, LA CHAPELLE BALTHUS

Monique Durussel

Inaugurée le 30 août dernier, la chapelle Balthus, à Rossinière, revient de loin. Construite en 1884 et chapelle de l'Eglise libre jusqu'en 1964, elle a ensuite servi d'entrepôt de machines agricoles durant plus de trente ans et s'est notablement détériorée. Le petit bâtiment d'une extrême simplicité pouvait être démolé sans problème. Son sauvetage est dû à plusieurs facteurs: son inscription dans le paysage architectural du village, l'intérêt que le peintre Balthus lui portait et la volonté de créer un lieu permanent de mémoire. La notoriété de Balthus, qui a vécu à Rossinière de 1977 à sa mort en 2001, attire chaque année quelques 8'000 visiteurs au Grand Chalet qui n'est pas accessible au public. La famille du peintre y vit toujours.



Dans son écrin de verdure, la chapelle Balthus à Rossinière avec ses grandes fenêtres.

La «Chapelle Balthus» offre une plongée dans le quotidien de l'artiste par le biais de vitrines thématiques présentant des documents pour la plupart inédits, la projection de films documentaires et un choix d'ouvrages à consulter sur place. La chapelle de 60 m<sup>2</sup>, déjà vide, a dû être assainie. À l'exception de sa charpente, vieille de 130 ans et en bonne santé, les boiseries et le plafond ont été enlevés. Ils avaient subi les attaques de la mérule, ce champignon dévastateur. L'isolation du toit s'est faite de l'extérieur afin de montrer la belle charpente d'origine qui ajoute à la lisibilité du volume inté-

rieur. Les murs ont été refaits à la chaux, laissant apparaître la pierre au-dessus de l'espace d'exposition, traces de ce qu'ils furent avant la restauration.

Sur un sol de ciment gris, un grand cube gris annonce la boîte de projection. Face à la porte, une magnifique photo (noir et blanc) de Balthus dans son atelier, faite en 1948 par Irving Penn, accueille le visiteur. Tout autour, sur les murs extérieurs gris eux aussi, des vitrines montrent des photos de famille, des dessins et aquarelles de l'artiste. A l'arrière de la chapelle: l'entrée à la salle de projection,

peinte avec une terre rouge que Balthus affectionnait pour les fonds de ses tableaux. La réfection du bâtiment a coûté quelque 350'000 francs et il a fallu encore 200'000 francs pour la muséographie de la chapelle ouverte tous les jours de l'année sans gardien (10 à 20 heures).

[chapelle@fondation-balthus.ch](mailto:chapelle@fondation-balthus.ch)  
[www.fondation-balthus.com](http://www.fondation-balthus.com)

## PAROLES D'ARCHITECTE

### «L'IDÉE DU CUBE S'EST IMPOSÉE»

La réhabilitation de la chapelle Balthus a été confiée à Nicolas Cretegny, architecte du bureau RB.CH architectes à Bulle.

«Avec le volume restreint de la chapelle, le cube central s'est imposé pour créer l'espace de projection qu'il fallait isoler. Cela nous a permis d'utiliser les murs du cube pour des informations biographiques. Les parois de la chapelle ont été équipées des vitrines thématiques. Cette formule met en valeur l'ensemble du volume intérieur du bâtiment avec ses trois grandes fenêtres, ses murs à la chaux et sa belle charpente. Notre bureau a veillé à ne pas dénaturer le caractère particulier de la chapelle et de son environnement. Je pense à ce petit chemin dans la verdure qui y conduit, à ces grandes fenêtres qui lui apportent une belle lumière. Notre objectif a été de lui redonner l'aspect qu'elle avait au moment de sa construction en 1884, notamment en utilisant des matériaux comme la chaux, un matériau vivant, qui se craquelle rapidement et dont la coloration varie sous la lumière.»



Balthus accueille les visiteurs de sa chapelle restaurée.